



Paris, le 17 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : La poursuite de la production agricole est une priorité

Face à la contamination croissante des français, le Président de la République a annoncé hier soir de nouvelles mesures de protection de la population pour limiter la propagation du virus COVID-19. Le Ministre de l'Intérieur a précisé le cadre d'application de ces mesures. Ces annonces font suite aux mesures prises par le Gouvernement ce week-end interdisant non seulement des rassemblements, mais aussi de très nombreuses activités professionnelles.

Travaillant avec du vivant, les agriculteurs et acteurs du secteur agricole se posent de très nombreuses questions sur les conséquences des nouvelles mesures, en raison du caractère biologique et du lien au climat de nos activités.

Après échange avec le Ministre de l'Agriculture, il est, ce matin, confirmé que les activités agricoles ne sont pas concernées par ces restrictions d'activités. Dans ce moment difficile pour l'ensemble des français, la fourniture de produits agricoles et alimentaires est en effet une priorité absolue. Les agriculteurs sont conscients de leur responsabilité et entendent accomplir leur mission dans le respect le plus total du cadre de protection mis en place par l'Etat.

Ainsi, l'arrêté du 15 mars qui listait les activités autorisées n'est pas remis en question. Les agriculteurs et leurs salariés pourront donc poursuivre leur activité, qui ne peut être réalisée en télétravail, à condition de respecter les gestes barrières à la transmission du virus de manière stricte, ainsi que les formalités administratives nécessaires à la circulation des personnes

Dans cet objectif, la FNSEA appelle le Gouvernement à porter un regard spécifique sur la poursuite de l'activité agricole qui va nécessiter l'embauche de nombreux salariés, alors que les travaux des champs et les premières récoltes débutent. A l'heure des fermetures de frontières, des mesures d'incitation à l'emploi et des assouplissements administratifs en agriculture sont nécessaires et urgentes.

Par ailleurs, des difficultés économiques sont déjà ressenties par des entreprises agricoles, notamment dans le secteur horticulture et pépinières, non prioritaires car non alimentaires, et devront bénéficier sans délai d'un accompagnement suffisamment dimensionné.

Contact presse :

FNSEA : Christine Claudon – 07 60 47 44 52 – christine.claudon@reseaufnsea.fr
Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr